



Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Réf.: SCBD/MPO/AF/JS/dm/83102

25 janvier 2014

NOTIFICATION¹

Atelier régional de renforcement des capacités pour la Région africaine sur les connaissances traditionnelles et l'utilisation coutumière durable de la CDB, 26-28 mars 2014, Nairobi, Kenya

Madame / Monsieur,

Je suis heureux de vous informer que, grâce au généreux soutien du gouvernement du Japon, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB), en collaboration avec le Réseau d'information autochtone (IIN), organisera un atelier régional de renforcement des capacités pour la Région africaine sur les connaissances traditionnelles et l'utilisation coutumière durable pour les représentants autochtones et locales ainsi que les **Points focaux nationaux pour les connaissances traditionnelles de la CDB** (Seulement eux), il se tiendra à Nairobi, au Kenya, du 26 au 28 mars 2014.

Le but de l'atelier est de renforcer la capacité des représentants des communautés autochtones et locales, ainsi que des Points focaux nationaux pour les connaissances traditionnelles, sur l'Article 8(j) et 10(c) et les dispositions connexes de la CDB afin de les préparer en tant que des formateurs qui organiseront des ateliers nationaux ou locaux de renforcement des capacités, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 de la biodiversité, en particulier l'Objectif 18.

Dans le cadre de cet atelier, et en collaboration avec l'IIN, le Secrétariat de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) organisera et financera un atelier sur les questions de propriété intellectuelle liées aux connaissances traditionnelles pour les représentants des communautés autochtones et locales ainsi que les Points focaux nationaux pour les connaissances traditionnelles de la CDB, le 29 mars 2014. Les participants à l'atelier régional de renforcement des capacités susmentionné sont invités à participer à cet atelier. Les deux ateliers se dérouleront en anglais et en français.

Je suis heureux d'inviter les Parties et les organisations des communautés autochtones et locales intéressées de la Région africaine à nommer des représentants sur la base des critères suivants :

- (i) leur expertise sur les connaissances traditionnelles et les questions connexes; et
- (ii) leur capacité à organiser des ateliers aux niveaux national, sous-national ou local.

Les candidatures doivent être envoyées sous la forme d'une lettre au Secrétaire exécutif, par courrier électronique à : secretariat@cbd.int, ou par télécopieur au : +1 (514) 288-6588, et doivent contenir les

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat.

Aux Points focaux nationaux de la CDB et des connaissances traditionnelles de l'Afrique, communautés autochtones et locales ainsi qu'organisations internationales pertinentes.

coordonnées complètes du candidat, accompagnée d'un curriculum vitae indiquant clairement ses domaines d'expertise. Les candidatures doivent être soumises au plus tard le **7 février 2014**.

Sous réserve de la disponibilité de fonds, le Secrétariat de la CDB sélectionnera les participants sur la base de l'équilibre sous-régional, l'égalité des sexes, une expertise pertinente, et la capacité d'offrir des formations pour renforcer les capacités des communautés autochtones et locales aux niveaux national, sous-national et /ou local.

Veillez agréer, Madame / Monsieur, mes salutations distinguées.

Braulio Ferreira de Souza Dias
Secrétaire exécutif